

ÉTUDES ALGÉRIENNES

LA COURSE, L'ESCLAVAGE ET LA RÉDEMPTION

A ALGER.

PREMIÈRE PARTIE : LA COURSE.

Depuis la fondation de la Régence d'Alger, qui eut lieu en 1515, jusqu'au commencement du XIX^e siècle, personne ne navigua sur la Méditerranée sans courir le risque de tomber entre les mains des Barbaresques, dont les corsaires infestèrent les mers pendant toute cette période. Celui auquel ce malheur arrivait devait s'attendre à un dur esclavage, et mourait dans les fers s'il ne lui était pas possible de payer sa rançon. On sait combien ce fléau pesa sur les populations européennes, et l'on retrouve aisément la trace de cette préoccupation continue dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles. D'un autre côté, on constate avec étonnement que ce drame trois fois séculaire n'a pas rencontré d'historien sérieux depuis le P. Dan, qui écrivait en 1637¹. C'est ce qui nous a engagé à entreprendre cette étude, que nous diviserons en trois parties : *La Course*, c'est-à-dire : comment on tombait entre les mains des Barbaresques ; *l'Esclavage*, où nous dirons dans quelles conditions vivaient les captifs ; *la Rédemption*, où l'on verra comment on sortait de captivité. Il ne sera question dans ce travail que de ce qui se pratiquait à Alger ; mais, sur toute la côte de Barbarie, les errements étaient

1. La Course et l'Esclavage n'ont eu que deux historiens : Fray Diego de Haedo (*Topografía e historia general de Argel*, Valladolid, 1612, in-8^o) et le P. Dan (*Histoire de Barbarie et de ses corsaires*. Paris, 1637, in-4^o, réimprimé en 1649 avec quelques additions). Pour la Rédemption, on peut consulter les nombreuses *Relations* des religieux de la Merci et de la T. S. Trinité.

les mêmes, à peu de nuances près, en sorte que l'histoire d'Alger est, à ce sujet, celle de Tanger, Tétouan, Bizerte, Tunis et Tripoli.

LA COURSE.

I.

La piraterie nous apparaît dans l'antiquité en même temps que la navigation elle-même, et semble en être la compagne inséparable. Les premières expéditions maritimes dont les peuples ont gardé le souvenir ne sont, au fond, que des prises de possession violentes, et les rives de la Colchide ne furent pas les seules où de hardis Argonautes allèrent ravir des Toisons d'or. Les récits de voyages qui nous sont parvenus nous donnent la certitude que tout étranger était considéré, sur mer, comme un ennemi, et qu'aucun navigateur ne se faisait scrupule de descendre sur un rivage inconnu et d'y prendre de gré ou de force ce qu'il y trouvait à sa convenance. Par de justes représailles, le malheureux que la tempête jetait à terre devenait la proie du riverain, et la plus dure des captivités était le moindre des maux qu'il eût à craindre. Ce ne fut pas seulement sur les rochers de la Chersonèse Taurique que se dressèrent des autels où le naufragé se vit sacrifié à des divinités vengeresses : partout où la côte était dangereuse, le voyageur courut des risques semblables, et les sombres droits de bris et d'épaves n'ont pas disparu depuis si longtemps de nos mœurs que nous n'ayons pu conserver la mémoire de ces drames affreux, où la férocité humaine se rendait complice de la fureur des éléments. Ce fut en vain que les civilisations Grecque et Romaine cherchèrent à étouffer le mal ; la piraterie, un instant comprimée, reprit un nouvel essor vers la fin de l'Empire, et les flottilles des Normands et des Sarrazins purent pénétrer jusqu'au cœur de l'Europe. Un peu plus tard, les Vénitiens, les Génois et les Pisans couvraient la mer de leurs vaisseaux, demi-marchands, demi-corsaires, et défendaient l'approche de leurs comptoirs du Levant et de la Crimée avec la même cruauté jalouse que les Phéniciens avaient jadis montrée sur le chemin des îles Cassitérides. Plus tard encore, les Portugais et les Espagnols ne durent qu'à des actes d'un hardi brigandage la conquête des trésors de Goa, du Mexique et du Pérou, et

chacun sait que l'atrocité des moyens employés fut à la hauteur de l'audace de l'entreprise. En résumé, et sans entrer dans des détails que le cadre de cette étude ne comporte pas, ce ne fut guère qu'au siècle dernier que le droit du plus fort cessa d'être la loi suprême de la mer. Encore ne faut-il pas oublier que les rivages les plus riches de l'extrême Orient sont infestés de pirates, et que le temps n'est pas bien éloigné où les forbans de l'Archipel en rendaient la navigation très dangereuse, alors que M. Alexandre de Laborde racontait plaisamment que les navires de ces bandits portaient les noms des grands hommes de l'antiquité, et qu'un de ses amis, après s'être vu ravir ses marchandises par le *Phocion*, avait, deux jours après, laissé sa montre et ses vêtements entre les mains du capitaine de l'*Epaminondas*.

Au milieu de tous ces écumeurs de mer, les Algériens se distinguent par des caractères spéciaux qui veulent être décrits à part. C'est seulement chez eux qu'on peut voir la Course élevée à la hauteur d'une institution sociale, protégée et réglementée par un gouvernement régulier, qui en fit son seul moyen d'existence pendant plus de trois siècles, et qui finit par l'absorber et la monopoliser à son profit. Cette longue durée d'un État qui ne vécut que d'une semblable ressource mériterait à elle seule d'appeler l'attention de l'historien, quand même il ne s'y joindrait pas un intérêt tout particulier pour nous, qui avons succédé aux anciens dominateurs du pays.

Les premiers musulmans ne pratiquèrent pas la Course; la mer les effrayait, et d'ailleurs, le Prophète avait dit : « Men nezel el bahra morreyteni f'kad kefer. » (Celui qui s'embarque deux fois sur mer est un Infidèle.) Mais, après la prise de Carthage (698), le vieux Mousa, devenu sultan de Tunis, fit construire cent galères, en donna le commandement à son fils Abdallah, et proclama la guerre sainte sur mer. Ce fut alors qu'ils s'emparèrent de la Sicile, qui devint leur place d'armes, et d'où ils répandirent leurs ravages sur le reste de la Méditerranée¹. L'énorme butin qui fut fait rendit bientôt ce mode de guerre très populaire, et les commentateurs du Koran ne tardèrent pas à déclarer que nulle œuvre ne pouvait être plus agréable à Dieu; que le mal de mer (en Djehad) était aussi méritoire que la mort au combat, et, enfin, que c'était Dieu lui-même

1. *Storia dei Musulmani di Sicilia*, da Michele Amari (1854).

qui venait recueillir les âmes de ceux qui étaient tués sur mer, tandis que, pour les combats terrestres, il se contentait de déléguer l'Ange de la Mort. Nous n'avons pas à raconter ici les ravages commis par les flottes Sarrazines, ni la répression qui leur fut opposée. Il nous suffira de constater, qu'au moment où les Barberousses s'emparèrent d'Alger, il n'y avait pas une petite crique du rivage africain qui ne donnât asile à quelques corsaires¹. Mers-el-Kebir, Bougie, Bizerte et Tunis étaient, à cette époque, leurs centres de ralliement et de ravitaillement.

Jusqu'au commencement du xvi^e siècle, Alger ne joue dans l'histoire qu'un rôle presque nul. La beauté de son site et la commodité d'un petit port naturel avaient excité la tribu des Beni Mez'ranna à venir s'établir dans la bourgade qui s'élevait sur l'emplacement de l'ancienne Icosium². Ils avaient, comme toutes les populations des côtes barbaresques, quelques barques de course qui opéraient principalement sur les frontières de mer d'Espagne, le long desquelles les Africains trouvaient des guides et des alliés naturels dans la personne des Morisques persécutés. Voulant mettre un terme aux incursions qui ravageaient son pays et en détruisaient le commerce, le cardinal Ximènes avait décidé Ferdinand le Catholique à conquérir le littoral africain, et avait brillamment inauguré la campagne en s'emparant de Mers-el-Kebir, d'Oran et de Bougie. Les Algériens, craignant d'être châtiés à leur tour, firent des offres de soumission et envoyèrent, en 1511, des ambassadeurs chargés de demander le pardon du passé. Ils durent toutefois l'acheter en consentant à recevoir une garnison espagnole, que le vainqueur de Bougie, Pierre de Navarre, fut chargé d'y établir. En avant du front de mer de la ville et à une distance de cent mètres environ, se trouvait un groupe de quatre îlots rocheux (El Djezair); trois d'entre eux se suivaient de l'ouest à l'est; le quatrième était situé un peu au sud de l'îlot central, dont la pointe orientale se reliait à la côte par une série de récifs. Il résultait de cet ensemble une sorte de môle naturel en forme de T qui présentait aux navires un abri suffisant pour qu'une certaine quantité de corsaires se fussent décidés à en faire leur escale favorite.

1. Voir, entre autres, *la Chronique de Suarez Montanez (Revue africaine, 1865, p. 251 et suiv.)*.

2. Voir *Icosium*, par M. Devoulx (*Revue africaine, 1875, p. 299 et suiv.*).

Pierre de Navarre jugea opportun de s'emparer de cette position et donna ordre à son ingénieur, Martin de Renteria, de fortifier l'îlot de l'ouest et celui du centre, et d'y construire un ouvrage capable de tenir la ville en respect. Les travaux furent poussés rapidement, et, moins de deux ans après, le port était commandé par un château-fort composé de deux grosses tours et de quatre bastions que reliait entre eux une muraille crénelée, et qu'occupait une troupe de deux cents hommes choisis. Les corsaires, fort gênés de se trouver sous le canon Espagnol, abandonnèrent peu à peu la route d'Alger : avec eux disparut l'aisance des habitants, dont le mécontentement s'accrut chaque jour. Oubliés de leurs anciennes terreurs, ils n'aspiraient plus qu'à se délivrer de la présence du Chrétien, qui était pour eux, suivant l'énergique expression de l'auteur du R'azaouât, *une épine dans le cœur*. Mais, trop faibles et trop peu belliqueux pour tenter eux-mêmes l'entreprise, ils songeaient à trouver un protecteur assez puissant et assez audacieux pour l'accomplir. Celui dans lequel ils mirent leur espoir fut un aventurier que son intrépidité avait rendu célèbre depuis quelques années déjà : c'était le fils d'un potier de Mételin ; il se nommait Aroudj : lui et son frère Kheïr ed Din étaient déjà devenus la terreur de la Chrétienté par l'audace et le bonheur de leurs entreprises ; les Reïs les plus hardis s'étaient groupés autour d'eux et reconnaissaient leur commandement. Ils avaient profité de cet accroissement de forces pour étendre le cercle de leurs opérations et pour tendre une main secourable aux Maures d'Espagne que la persécution chassait de leur patrie. Par leur généreuse assistance, les villes maritimes de l'Afrique du Nord ne tardèrent pas à se peupler de ces réfugiés, dont les récits grandissaient à la fois la gloire des Barberousses et la haine qu'on portait au nom Chrétien¹. En 1515, Aroudj disposait déjà d'une vingtaine de galères bien armées, et songeait sérieusement à entreprendre quelque chose de grand. Il était trop intelligent pour n'avoir pas reconnu depuis longtemps la nécessité de se procurer un bon port qui pût lui servir d'abri pour ses navires et de centre de ravitaillement : il l'avait d'abord cherché aux îles Gelves, que lui avait fait abandonner la jalousie du souverain de Tunis, puis à Djidjelli, dont

1. Voir, pour tout ce qui précède, l'*Epitome de los Reyes de Argel*, de Haëdo, cap. 1.

les habitants s'étaient déclarés en sa faveur; c'est là qu'il se trouvait lorsque les Algériens l'envoyèrent supplier de venir à leur secours. Nous n'avons pas à raconter ici comment il se rendit maître d'Alger par le meurtre de Selim Eutemi, ni comment il fonda la domination turque, que son frère Kheïr ed Din continua à agrandir après sa mort; nous nous contenterons donc de constater qu'à partir de 1516, Alger devint le refuge assuré et la véritable place d'armes de la piraterie. Cependant le Peñon (tel était le nom de la forteresse espagnole) existait encore, et les diverses tentatives qu'avaient faites les Barberousses pour s'en emparer étaient demeurées infructueuses. C'est en 1530 seulement que Kheïr ed Din se sentit assez fort pour l'attaquer utilement. Il ne put toutefois s'en rendre maître qu'après une canonnade de quinze jours consécutifs, au moyen de laquelle il détruisit les ouvrages de défense; encore fut-il forcé, pour avoir raison de l'héroïque opiniâtreté du capitaine Martin de Vargas, de donner l'assaut à cet amas de décombres avec des forces dix fois supérieures à celles de l'assiégé. Immédiatement après sa victoire, il commença la construction du port: il fit raser ce qui restait des fortifications espagnoles, ne conservant que les deux grosses tours de l'est et de l'ouest; cette dernière est celle que domine encore aujourd'hui le phare. Il employa les captifs chrétiens à ces travaux, et les matériaux provenant des démolitions servirent à combler les vides que les écueils laissaient entre eux et à transformer en un boulevard cette ligne interrompue. Dès lors, la darse se trouva abritée des vents du Nord, si dangereux dans ces parages, et put offrir aux navires un refuge suffisamment sûr. Le port fut défendu contre l'ennemi par des batteries couvertes, qui furent installées sur les tours de l'ancienne forteresse, et par les pièces dont fut armé le front de mer de la ville. A partir de ce moment, tous les navires de course surent où trouver un abri contre la tempête ou contre la poursuite d'un ennemi plus fort qu'eux, une protection assurée et un marché pour leurs prises. L'aire était construite; les oiseaux de proie ne tardèrent pas à s'y rassembler¹.

II.

L'histoire de la piraterie algérienne se divise en trois époques

1. Voir *Le Peñon d'Alger*, de M. Berbrugger (Alger, 1860, in-8°).

bien distinctes : la première pourrait être appelée l'âge héroïque de la Course ; la deuxième, l'âge mercantile ; enfin, dans la troisième, on voit l'Etat se substituer peu à peu aux particuliers et devenir lui-même le Grand Corsaire. Il est impossible d'assigner des dates fixes à chacune de ces périodes : elles ne se terminent pas brusquement et chacune d'elles enjambe un peu sur l'autre. On peut cependant se représenter la première comme débutant avec la Régence elle-même et se terminant vers 1590 ; la deuxième dure jusqu'au milieu du xvii^e siècle et la troisième finit seulement avec la domination turque en Algérie.

La Course ne fut, à son origine, qu'une des formes du *Djehad* ou Guerre sainte aux chrétiens. C'était un acte méritoire et religieux ; les bannières des navires étaient consacrées dans les mosquées et par les prières des croyants ; ceux qui périssaient dans le combat voyaient s'ouvrir devant eux le paradis du Prophète, et l'opinion publique entourait les vainqueurs d'hommages semblables à ceux que recevaient en Europe les chefs de nos grands ordres religieux, alors qu'ils étaient les seuls protecteurs des populations côtières contre les incursions musulmanes. La popularité dont ils jouissaient ne tardait pas à les désigner à l'attention du Grand Seigneur, qui choisissait parmi eux les gouverneurs de ses provinces et les amiraux de ses flottes. Pendant presque toute la durée du xvi^e siècle, les Pachas envoyés à Alger furent d'anciens reïs, aussi bien que les chefs suprêmes des forces maritimes du Sultan¹. Ce n'était pas des hommes ordinaires que ce Kheïr ed Din, qui, livré à ses propres ressources et entouré d'ennemis puissants, sut étendre en quelques années sa domination de la Tunisie au Maroc² ; que ce Dragut, qui, devenu de simple matelot Pacha de Tripoli, allait arracher Malte aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, lorsque la mort vint l'arrêter au moment où il entraînait ses soldats à l'assaut du fort Saint-Elme³, ni que ce Sala-Reïs, qui osa porter ses armes jusqu'à

1. Les pachas d'Alger du xvi^e siècle sont presque tous d'anciens capitaines corsaires : Aroudj (1515-1518), Kheïr ed Din (1518-1534), son khalifat Hassan Aga (1534-1543), Hassan-Pacha (1543-1551, 1557-1561, 1562-1567), Sala-Reïs (1552-1556), son fils Mohammed (1567-1568), Euldj-Ali (1568-1571), et ses khalifats Hassan-Coptan, Arab-Ahmed, Rabadan (1571-1587). Parmi ces pachas, Kheïr ed Din, Sala-Reïs et Euldj-Ali devinrent capitans-pachas à Constantinople.

2. *Epitome de los Reyes de Argel*, cap. II.

3. Voir, entre autres, Vertot, *Histoire des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, t. III (219-492).

Tuggurt et Ouargla, et dans des régions qui passaient jusque-là pour fabuleuses¹.

Il faudrait des volumes pour raconter les hauts faits de ces grands Reïs, compagnons ou successeurs des Barberousses, qui remplirent le xvi^e siècle de l'éclat de leurs noms². Nous consacrerons cependant quelques lignes à un des plus glorieux et au dernier d'entre eux, dont la vie nous montre quelles qualités de commandement révélaient ces hommes que leur valeur faisait sortir des positions les plus humbles.

Euldj Ali était un pauvre pêcheur Calabrais, lorsqu'il fut pris dans une descente par le célèbre corsaire Ali Ahmed, qui le mit à la chiourme de sa galère. Il supporta courageusement pendant quelques années son misérable destin, jusqu'au jour où, ayant été frappé au visage par un Turc, il se fit mahométan pour pouvoir se venger de l'affront qu'il avait reçu. Cet acte de vigueur attira l'attention sur lui, et il ne tarda pas à recevoir un commandement dans lequel il se signala par d'audacieuses prouesses. Il se mit ensuite sous les ordres de Dragut, auquel il rendit les plus grands services en 1560, lors de la reprise des îles Gelves aux Espagnols, et en 1565 à l'attaque de Malte. Pendant cette dernière expédition, il se fit tellement remarquer par son courage, que l'amiral Piali Pacha lui fit obtenir le pachalik de Tripoli après la mort de Dragut, des trésors duquel il hérita en même temps.

En 1568, le Sultan lui donna le gouvernement d'Alger, et, dès l'année suivante, il justifiait cette faveur éclatante en s'emparant du royaume de Tunis, soumis au protectorat espagnol depuis 1535. En 1571, ayant reçu l'ordre de rejoindre la flotte turque, il lui amena 20 galères, avec lesquelles il prit le commandement de l'aile gauche à la bataille de Lépante. Là, tandis que le reste de la flotte se faisait battre, il mit en déroute les galères de Malte qui formaient la droite de l'armée chrétienne, s'empara de l'étendard de la Religion et se retira en bon ordre à la fin du combat, sans que les vainqueurs osassent le poursuivre. A dater de ce jour, il reçut le glorieux surnom de Kilidj (l'épée) et le commandement suprême des forces maritimes ottomanes, qu'il conserva

1. *Epitome de los Reyes de Argel*, cap. VII.

2. Tous les récits du temps parlent des Sinan le Juif, des Carcia Diabolo, Arnaute-Reïs, Mami-Reïs, le cruel maître de Cervantes, et tant d'autres qu'il est impossible d'énumérer.

jusqu'à sa mort. Telle fut la fortune extraordinaire de cet homme, qui se trouva transporté, en moins de quinze ans, de l'esclavage le plus misérable au faite des honneurs et de la richesse¹.

Bien loin de s'endormir dans les délices du riche palais qu'il s'était fait construire à Thérapia, il ne se montra jamais plus actif qu'à partir de ce moment. Il reconquit une deuxième fois la Tunisie, de laquelle Don Juan d'Autriche s'était emparé après la victoire de Lépante; il fortifia les côtes de la mer Noire et les défilés de la Georgie; il commença le percement de l'Isthme de Suez², afin d'arrêter les conquêtes des Portugais dans les Indes, et il eût mené à bonne fin cette œuvre gigantesque, s'il n'eût été entravé par l'avarice du sultan, qui se refusa à fournir plus longtemps les subsides nécessaires. Pendant tout ce temps, il ne perdait pas de vue l'unification de l'Afrique du Nord en un seul pachalik, dont il pensait obtenir le commandement, que la Porte lui avait fait espérer. C'est pour atteindre ce but qu'il avait fait envoyer à Alger, à Tunis et à Tripoli des gouverneurs qui n'étaient, à vrai dire, que ses lieutenants, et qu'il allait entreprendre la conquête du Maroc au moment où il mourut, très probablement empoisonné par Cigala³, qui brigait sa succession. Il eût ainsi réalisé ce qui avait été le rêve constant de tous les grands Pachas d'Alger, de Kheir ed Din, de Hassan-Pacha et de Sala-Reïs. L'exécution de ce vaste projet eût pu avoir des conséquences incalculables. Elle eût été immédiatement suivie de l'invasion de l'Espagne, opération singulièrement facilitée par le soulèvement simultané de deux millions de musulmans qui s'y trouvaient encore. On peut s'assurer, par la lecture des mémoires du duc de Caumont de La Force, qu'ils étaient depuis longtemps préparés et armés pour la révolte⁴. Le drapeau de l'Islam eût donc flotté en

1. Voir l'*Épitome* d'Haëdo, cap. xviii, et les *Négociations de la France dans le Levant* (documents inédits), t. III, p. 186-87.

2. *Négociations de la France dans le Levant*, t. VI, p. 536 et suiv.

3. Voir l'*Épitome* d'Haëdo, cap. xxiii, § 2. Il s'agit ici de ce Cigala qui devint grand-amiral et grand-vizir sous le nom de Sinan-Pacha, et sur le compte duquel les *Biographies Universelle et Générale* ont commis de si singulières erreurs. C'était le fils du vicomte Scipion Cigala, Génois, qui avait été pris avec lui à la bataille des Gelves. Il s'était fait musulman et était devenu le favori du sultan.

4. *Mémoires du duc de Caumont de La Force* (Paris, 1843, 2 vol. in-8°), t. I, p. 217 et suiv.

même temps sur les Pyrénées et sous les murs de Vienne, et qui peut dire ce que fût alors devenue la civilisation européenne? Fort heureusement pour la chrétienté, la défiance jalouse du Divan de la Porte ne cessa pas de mettre des entraves à la réussite de ce projet, dans la crainte que les futurs pachas du Gharb ne se rendissent indépendants, et les forces redoutables de l'Afrique du Nord s'usèrent dès lors en querelles intestines. Après la mort d'Euldj Ali, tout changea. Le grand Divan n'envoya plus à Alger que des hommes sans valeur, qui achetaient leur pachalik par des présents et ne songeaient, une fois en place, qu'à rentrer dans leurs déboursés et à faire leur fortune dans le court délai de trois ans qui leur était accordé.

Les Reïs, écartés systématiquement du pouvoir, ne pensèrent plus qu'à s'enrichir et à se créer dans Alger une influence locale qui leur permit de se soustraire aux exigences toujours croissantes des Pachas et à la turbulence de la milice. A cet effet, ils s'associèrent et formèrent une puissante corporation qui, sous le nom de *Taïffe*, tint en respect les deux autres pouvoirs, et faillit même un instant les dominer. Le mot *Taïffe* signifie exactement faction, parti, et a souvent été employé en parlant d'un groupe de conjurés quelconque; mais la Taïffe par excellence fut celle qui se composait des Reïs et des gens qui vivaient sous leur dépendance. Il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'état intérieur d'Alger, pour bien s'expliquer l'importance que ne tarda pas à acquérir cette association.

Depuis le temps des Barberousses, qui avaient exercé une autorité à peu près absolue, le pouvoir avait été partagé entre un pacha désigné par la Porte et un Divan composé des principaux officiers de la milice; quelquefois même, dans les circonstances graves, tous les janissaires faisaient partie du conseil et décidaient, par acclamation, sur les questions en litige. Cette troupe indisciplinée ne tarda pas à devenir plus puissante que les pachas, dont l'autorité fut complètement méconnue: la plupart d'entre eux se résigna à cette usurpation, et cette marque de faiblesse ne leur épargna pas toujours le destin tragique auquel ils avaient cru échapper par leur soumission. Ces soldats ignorants, arrogants et brutaux furent les véritables tyrans d'Alger, dont ils regardaient la population inoffensive comme taillable et corvéable à merci, et dont ils étaient l'exécration et la terreur. Peu payés (la solde d'un janissaire ne dépassait jamais 24 francs par

lune, et beaucoup d'entre eux ne recevaient que 4 fr. 80 c.)¹, ils jalouaient les richesses des Reïs, auxquels ils se croyaient très supérieurs, et qu'ils empêchaient soigneusement d'atteindre aux charges de l'État. De leur côté, ceux-ci, alertes, hardis, intelligents, habitués au maniement des armes, ne dissimulaient qu'à peine le mépris qu'ils avaient pour ces soudards pauvres et rustiques. Ils avaient groupé leurs riches habitations près de la mer, dans la partie occidentale de la ville, et occupaient un vaste quartier, habité seulement par eux et leurs équipages, sorte de forteresse dans laquelle ils se sentaient en sûreté contre un coup de main de la milice. Ils avaient pour voisins immédiats toute cette population qui vit de la marine, cordiers, constructeurs de bâtiments, fabricants de goudron et de brai, marchands de biscuits et de poissons salés. Tous ces gens-là étaient leurs clients, et, pour ainsi dire, leurs vassaux. Un peu plus loin, se trouvaient les marchands d'esclaves et ceux qui trafiquaient sur les cargaisons prises.

Au reste, on peut dire en principe que toute la ville vivait d'eux et ne vivait que par eux. Quand la Course s'arrêtait, la population mourait littéralement de faim; le Pacha, privé du plus important de ses revenus, ne pouvait plus même faire la solde mensuelle des janissaires; l'émeute éclatait et se terminait le plus souvent par le meurtre du souverain et de ses conseillers. Le maintien d'un ordre de choses où l'existence de toute une population de cent mille âmes dépendait de la piraterie, depuis la vie du plus misérable fellah jusqu'à celle du chef suprême de l'État, paraît incroyable, et les témoignages sont cependant unanimes. Depuis Fray Diego de Haëdo, qui écrivait à la fin du xvi^e siècle, jusqu'à Shaler, qui publiait son *Esquisse de l'Etat d'Alger* quelques jours avant le débarquement des Français à Sidi Ferruch, tous les auteurs nous attestent qu'ils n'ont vu dans Alger ni industrie ni commerce, et que, sans la Course, le peuple ne pourrait pas vivre, ni le gouvernement subvenir à ses dépenses. La correspondance de nos consuls² vient confirmer ces assertions, et, quand on leur reproche de ne pouvoir, comme les agents des autres Échelles, se suffire avec les droits consulaires, leur réponse est toujours la même: « Pour que ces droits, disent-ils,

1. Voir Laugier de Tassy, *Histoire du Royaume d'Alger* (Amsterdam, 1725, in-16).

2. Archives de la Chambre de commerce de Marseille. (Art. 460 à 508, AA.)

« rapportassent quelque chose, il faudrait qu'il y eût du com-
 « merce à Alger, et il n'y en a aucun. » La situation des Reïs
 était donc inattaquable, et la Taïffe avait fini par devenir un
 troisième pouvoir, puissance occulte et mystérieuse, qui recon-
 naissait un chef choisi par elle, et rendait des décrets sans appel
 dont l'exécution était confiée à une émeute qu'elle excitait ou
 réfrénait à sa volonté. Car, autant les janissaires étaient détes-
 tés, autant les Reïs étaient populaires. Toutes les fois qu'une prise
 entraînait dans le port, il y avait fête à la Marine et dans le fau-
 bourg Bab el Oued, et le menu peuple héritait des reliefs du festin
 et des objets qui ne valaient pas la peine d'être vendus, tandis
 que les armateurs se réjouissaient des gains qu'allait leur rap-
 porter l'argent engagé dans l'armement des navires. Sans la
 couardise naturelle à la population d'Alger, dont les janissaires
 disaient avec mépris : *Quand le chien aboie, le baldi (citadin)*
*se sauve*¹, les chefs de la Taïffe n'eussent pas tardé à sup-
 planter les deux autres pouvoirs. L'envie ne leur en manquait
 pas, et il y eut à plusieurs reprises des commencements d'exé-
 cution. On peut citer Mami Arnante, qui, après avoir ren-
 versé son prédécesseur, se vit lui-même nommé pacha en 1583² ;
 Morat-Reïs, qui était le véritable maître d'Alger, au moment
 où M. de Brèves y vint³, et sans l'influence duquel cet
 ambassadeur n'eût pu sortir sain et sauf des mains de la milice,
 excitée contre lui par un muphti qu'il avait fait jadis bâtonner à
 Constantinople ; Soliman Reïs, qui perdit à la fois son pouvoir et
 ses richesses en 1621, sous les coups de la croisière commandée
 par Philippe-Emmanuel de Gondy⁴ ; Coulchelybi, le Chelibi des

1. Les janissaires racontaient qu'un jour les bourgeois d'Alger, excédés par
 les pillages des montagnards du Bou-Zaréa, obtinrent du pacha la permission
 de se défendre eux-mêmes. Ils organisèrent donc une sorte de milice, et, la
 nuit venue, ils s'embusquèrent derrière le lit de l'Oued M'racel, à quelques pas
 de la ville. Soudain, un chien aboya et les citadins, pris de panique, s'enfuirent
 en jetant leurs armes. Telle fut l'origine du dicton cité plus haut.

2. Voir l'*Épitome* d'Haëdo, cap. xxiv ; j'ai fait remarquer dans les notes de
 ma traduction (Alger, 1881, in-8°), que Mami-Arnaute n'avait jamais été nommé
 pacha, et qu'il n'avait fait qu'exercer momentanément le pouvoir lorsque
 Rabadan fut choisi, grâce à ses intrigues.

3. Savary de Brèves, chargé par Henri IV d'une longue mission à Constanti-
 nople, Smyrne, en Egypte et en Barbarie. Il ne put rien obtenir à Alger, où sa
 vie courut de grands dangers. Voir les *Voyages de M. de Brèves* (Paris, 1620,
 in-4°).

4. Voir le *Mercurie Français*, l. VI, p. 470.

Pères Rédemptoristes, qui fut assassiné par ses esclaves¹, au moment où il commençait à devenir trop à craindre; et enfin Ali Bitchnin, le plus connu et le plus célèbre d'entre eux, celui dont la personnalité est le véritable type des corsaires de la deuxième période, et qui mérite par cela même une étude spéciale. Ali Bitchnin, auquel nous conservons le nom que lui donnent la plupart des écrivains de son temps (quelques-uns le nomment Pitchlin ou Pegelin, et le *Mercure François* Pichelingues), se nommait en réalité Piccinino. C'était, croit-on, un Vénitien, qui, après avoir longtemps écumé la mer pour son propre compte, avait trouvé prudent de s'assurer un port de refuge; il était venu à Alger, où il s'était fait musulman, et n'avait pas tardé à devenir un des principaux d'entre les Reïs². De semblables recrues n'étaient pas rares et se voyaient toujours bien accueillies. Bitchnin put se rencontrer avec les Anglais Sanson et Edwart, avec le Flamand Uver, avec le Rochellois Soliman³, qui se repentit plus tard et devint Chevalier de grâce de l'Ordre de Malte, et enfin avec le célèbre Simon Dansa, qui, lui aussi, prit un beau jour en dégoût la vie de pirate et se retira à Marseille, où il obtint son pardon, grâce aux riches présents qu'il sut faire et à l'influence du père Coton, confesseur de Henri IV⁴. Ali Bitchnin avait des visées bien plus hautes. De 1621 à 1645, il fut le chef suprême de la Taïffe, et ne laissa aux souverains qui se succédèrent pendant tout ce laps de temps que l'ombre du pouvoir. Il s'intitulait Grand-Amiral d'Alger, suivant l'usage qu'avaient adopté les chefs des Reïs, avec le consentement tacite des Pachas et de la Porte. Ses richesses étaient immenses. Malgré les pertes énormes qu'il avait essuyées au combat de la Velone, qui lui avait coûté 8 galères et plus de 2,000 hommes de chiourme, il possédait encore à lui seul près de 3,000 captifs, répartis sur sa flotte et sur ses vastes pro-

1. *Histoire de Barbarie et de ses Corsaires*, déj. cit. (p. 332 et suiv.).

2. Pour tout ce qui concerne Ali-Bitchnin, voir : *les Triomphes de la Charité*, par le P. L. Hérault (Paris, 1643, in-8°). — Les lettres du même, adressées à son supérieur, le P. Denis Cassel, et citées par l'abbé Orse, *Alger pendant cent ans* (Paris, s. d., in-16); — la *Relation de la captivité* de d'Aranda (Bruxelles, 1662, pet. in-16); — *La Vive Foy*, du P. Egreville (Paris, 1665, in-8°).

3. Pour ces corsaires renégats, voir l'*Histoire de Barbarie*, déj. cit., p. 274, 275, 351 et suiv.

4. Voir les *Recherches historiques et critiques* du P. Prat (Lyon, 1876, gr. in-8°).

priétés, sans compter les cinq ou six cents esclaves qu'il conservait à Alger même, dans le vaste bague qu'il avait fait construire près de son palais, non loin de l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'église Notre-Dame-des-Victoires. Il ne sortait qu'entouré d'une cinquantaine de jeunes garçons d'une grande beauté, richement vêtus de velours et de soie, dont il avait fait ses pages. De plus, chose que personne n'avait osé faire avant lui à Alger, il se faisait escorter par une garde de fantassins et de cavaliers, armés de pied en cap, qu'il entretenait de ses deniers, et qui ne connaissaient que lui. Cette troupe était entièrement composée de Kabyles, qu'il avait soigneusement recrutés dans les états du Roi de Kouko, dont il avait épousé la fille. Une alliance de ce genre avec un prince qui était en état de révolte quasi permanente eût été à elle seule un indice des projets qu'il méditait d'accomplir, quand même il n'eût pas pris soin de les afficher de bien d'autres façons. Après la défaite de la Velone, il exhorta les Reïs à se soustraire à l'obéissance du sultan, qui, disait-il, exposait au danger leurs personnes et leurs biens, sans qu'il pût en résulter aucun profit pour eux et qui ne les indemnisait même pas de leurs pertes. Le résultat de cette harangue fut que les corsaires se refusèrent à se joindre, en 1643, à la flotte que le grand vizir assemblait contre les Vénitiens¹, et répondirent qu'ils feraient dorénavant la guerre pour leur propre compte et comme cela leur conviendrait. L'irritation du Grand Divan se traduisit par l'envoi à Alger de trois Chaoux, chargés de réclamer au pacha la tête d'Ali Bitchnin.

Celui-ci fit appel à la Taïffe, et alluma une révolte si furieuse, que les Chaoux effrayés se rembarquèrent le lendemain même de leur arrivée, trop heureux d'avoir pu sortir vivants de la bagarre. Une seconde ambassade, qui vint deux ans après, n'eut guère plus de succès. Il fallut parlementer avec Ali comme avec un souverain : il ne céda rien et se contenta d'envoyer à la Porte quelques présents, en échange desquels il reçut le caftan d'honneur. Depuis ce temps, personne n'osa plus rien entreprendre contre lui ; son influence ne fit que s'accroître ; il s'empara du pouvoir suprême en excitant une insurrection contre Mohammed-Pacha, et allait être le maître absolu, lorsqu'il mourut subitement en 1646, très probablement empoisonné ; telle fut, du

1. *Gazette de France*, 1643, p. 232.

moins, à cette époque, la croyance générale¹. Les Relations des Rédemptions opérées de son temps parlent de lui à chaque page, ce qui prouve bien l'importance du rôle qu'il jouait. Mais c'est surtout le récit de la captivité d'Emmanuel d'Aranda qui fourmille de détails et d'anecdotes sur ce personnage célèbre, vrai modèle des Reïs renégats de la seconde période. C'est là qu'on peut le mieux se rendre compte de ce caractère singulier, à la fois plein de superbe et d'astuce, et faisant succéder des ruses de juif à des accès d'une générosité princière. Dédaigneux du fanatisme de la populace, il manifeste hautement le scepticisme le plus absolu. Un jour, un de ses esclaves déclare vouloir se faire musulman². Ali, peu touché de cette vocation subite, le fait bâtonner sans rémission jusqu'au moment où le malheureux avoue qu'il n'avait voulu renier sa foi que pour échapper au travail de la chiourme. « C'est ainsi, dit d'Aranda, que Pegelin « pouvait dire avoir remis un chrétien dans le christianisme à « grands coups de bâton. »

Une autre fois, il perd un diamant d'une grande valeur et le fait rechercher par ses esclaves³. L'un d'eux le trouve et le lui rapporte : « Tiens, dit-il, en lui jetant une pièce de monnaie, « vas acheter une corde pour te pendre, bête brute, qui avais « trouvé la liberté et qui n'as pas su la garder. » Avec tout cela, il y a en lui du gentilhomme. Il a le mépris des lâches et le respect de sa parole.

A un débarquement qu'il fait dans les environs d'Oran, il se voit accoster par un chef d'une tribu voisine, qui ne tarde pas à lui avouer que le grand chagrin de sa vie est de n'avoir pas encore sacrifié un chrétien de sa propre main, *action si méritoire*, dit-il, *et qui plaît tant à Mahomet* : « Votre Seigneurie, « qui a tant d'esclaves, ne pourrait-elle pas m'en donner un pour « accomplir une œuvre aussi sainte? » « Volontiers, répond « Ali ; rendez-vous dans ce petit bois. » Un instant après, le Maure, qui aiguisait son coutelas, voit apparaître un vigoureux soldat espagnol, armé de la rondache, de la dague et d'une bonne épée, et reçoit une charge vigoureuse qui le force à se réfugier près des vaisseaux, où il est accueilli par des huées

1. Voir l'abbé Orse, loc. cit.

2. D'Aranda, *Relation d. c.*, p. 259.

3. *Id.*, p. 216.

et par les railleries de Bitchnin, qui l'encourage moqueusement à se rendre digne des faveurs du Prophète¹.

Un autre jour, un de ses navires s'empare, sur la côte de Valence, de la fille d'un riche marchand; le père, désolé, se rend volontairement à bord et offre rançon pour lui et son enfant. Ali le taxe à six mille patagons (17,400 fr.). A ce moment, un renégat intervient et déclare que le marchand est fort riche et peut payer quatre fois davantage. « Ma parole est ma parole, » dit Ali, et il fait mettre à terre les deux captifs, moyennant la somme convenue². Ces exemples suffisent pour donner une juste idée de cet homme, bien inférieur comme grandeur aux Dragut et aux Euldj Ali, mais bien supérieur à la génération qui va lui succéder.

Les Reïs de la troisième période n'offrent pas de types aussi remarquables : ce ne sont plus que des écumeurs de mer, moitié marchands, moitié pirates, considérant leur profession comme une industrie qu'on doit exercer le plus prudemment possible, en évitant, par tous les moyens imaginables, d'avoir à combattre. Cela en arriva à un tel point, que les Deys furent forcés, à diverses reprises, de faire châtier très rudement des Reïs convaincus de lâcheté, et de renvoyer à la mer, en leur défendant l'entrée du port d'Alger, ceux qui revenaient sans avoir fait de prises³. Les causes de cette décadence furent multiples : en premier lieu, l'accroissement des forces maritimes des nations européennes gêna l'expansion de la course et en rendit l'exercice impossible aux petits bâtiments; en même temps, les navires de commerce prirent l'habitude de ne plus voyager isolément et se groupèrent en caravanes, auxquelles les Gouvernements donnaient une escorte de vaisseaux de guerre. Mais, en réalité, le coup mortel porté à la piraterie barbaresque fut la fin de la lutte séculaire de la France et de l'Espagne. En effet, tant que la guerre avait duré, la France avait fermé les yeux sur les déprédations Algériennes, et s'était bien gardée de ruiner une puissance qu'elle considérait avec raison comme une plaie vive attachée aux flancs de sa rivale. Lorsqu'elle n'eut plus ces motifs de patienter, les croisières de l'escadre du Levant ne cessèrent pas

1. D'Aranda, *Relation d. c.*, p. 278.

2. D'Aranda, *Relation d. c.*, p. 251.

3. Voir Laugier de Tassy, *déj. cit.*, p. 268.

de couvrir la mer, et firent subir aux corsaires des dommages tellement considérables, que les armateurs se dégoûtèrent bientôt d'un métier qui ne leur rapportait plus que des pertes. La corporation des Reïs disparut peu à peu et s'effaça devant le Beylik, qui devint le grand constructeur et presque le seul armateur de navires.

Les Deys organisèrent une marine de l'Etat, placée sous la surveillance de l'Oukil el Hardj, l'un des cinq grands dignitaires qui, sous le nom de Puissances, remplacèrent l'ancien Divan dans l'administration de la Régence. Nous verrons un peu plus loin par quels moyens ils parvinrent, pendant un certain temps, à suffire aux dépenses de l'Etat, malgré le déficit causé par la diminution de la Course. Disons toutefois, dès maintenant, que vers le commencement du xix^e siècle, la position était devenue insoutenable; que, chaque année, les embarras financiers allaient en s'accroissant, et qu'au moment de l'arrivée des Français, il y avait déjà de nombreuses années que le budget de la Régence ne s'équilibrait plus et qu'il fallait se servir des richesses amassées autrefois dans le Trésor public. Déjà les villes du littoral, que la Course avait jadis enrichies et peuplées, tombaient en ruines, et n'avaient plus que quelques habitants autour de leurs ports déserts; le même sort ne pouvait manquer d'atteindre Alger, et le canon de M. de Bourmont ne fit que devancer de quelques années l'œuvre inévitable du temps.

III.

Ce n'est pas seulement dans les dissensions des nations chrétiennes et dans l'incurie de leurs gouvernements qu'il faut chercher la raison de la longue impunité des Algériens et celle des succès qu'ils obtinrent pendant plus de trois cents ans : ils en furent surtout redevables à leurs coutumes maritimes, qu'ils conservèrent presque sans altération depuis le temps des Barberousses.

Pendant toute la durée du xvi^e siècle, la Course se fit exclusivement avec des galères ou galiotes. Ces deux sortes de navires se manœuvraient à la rame et ne se servaient de leur voilure que pour faire route et croiser en attendant leur proie. Aussitôt qu'on avait connaissance de l'ennemi, soit qu'il s'agit de le poursuivre, soit qu'on jugeât prudent de prendre chasse, la mâture était

abattue et la chiourme commençait son office. C'est l'incontestable supériorité de la marine Algérienne sur les bâtiments chrétiens, trop élevés au-dessus de la saison, pourvus d'une pesante artillerie, alourdis de munitions, de vivres et de rechanges, augmentant la difficulté de la traction par le poids des riches ornements à l'avant et par la résistance qu'opposait à la vitesse la haute galerie du château de poupe, les galères des Reïs, étroites, sur l'eau, déchargées de tout ce qui n'était pas rigoureusement nécessaire, volaient sur les flots comme des oiseaux de mer, et ne mettaient que peu d'instant à s'approcher ou à s'éloigner de ceux qu'il s'agissait de distancer ou d'atteindre. On peut lire dans les lettres adressées au cardinal de Richelieu, à Colbert et à M. de Seignelay par les intendants des galères les plaintes incessantes que font à ce sujet les Brodart, les Arnoul, les de Vauvré et bien d'autres administrateurs de grande expérience et de bon conseil. Mais ni les objurgations des ministres, ni les ordres du Roi lui-même ne parvinrent à imposer la simplicité aux chefs d'escadre, ni seulement aux capitaines de vaisseaux¹. On voit encore aujourd'hui, dans les riches collections du Louvre, les modèles réduits de ces superbes navires, où le goût de la France et le génie de la sculpture ornementale furent largement prodigués à ces monuments de l'architecture navale, au grand détriment des qualités de vitesse qu'il eût été plus sage de rechercher.

A Alger, on ne voyait rien de pareil. La galère était aussi basse que possible, à un tel point que, pour peu que la mer fût houleuse, le pont était perpétuellement lavé par les lames. A l'avant, se trouvait un canon de longue portée. C'était ordinairement toute l'artillerie du bord. Quelquefois, on plaçait une coulevrine à l'arrière pour servir de pièce de chasse. La proue était basse, étroite, et surmontée seulement d'un tendelet d'étoffe sous lequel se tenaient le Reïs et les principaux officiers; ce tendelet lui-même était abattu aussitôt que le travail de la chiourme commençait. La charge était réduite au plus strict nécessaire; en fait de vivres, on embarquait du biscuit pour 50 jours, durée maxima de la course, quelques jarres d'huile, d'olives et de vinaig-

1. Voir Jal, *Abraham Duquesne et la Marine de son temps*, t. I, p. 252, et son *Dictionnaire critique et historique*, articles *Girardon* et *Sculpture des navires*.

gre ; la ration journalière se composait de trois biscuits et d'une mesure d'eau vinaigrée. Les bailles d'eau servaient de lest. Les rameurs avaient pour tout bagage une couverture ; ils étaient enchaînés à leur place et n'en bougeaient jamais pendant la manœuvre. Lorsque la galère allait à la voile, on les déferrait escouade par escouade, et il leur était permis d'aller respirer quelques instants à l'avant, sous la garde des soldats de marine. Ceux-ci ne touchaient pas d'autre ration que les forçats, et dormaient comme eux sur le banc qui leur était assigné et duquel ils ne pouvaient bouger sans permission ; on leur accordait l'embarquement d'une petite quantité de provisions destinées à améliorer le frugal ordinaire du bord ; ils emportaient le plus souvent des oignons, du fromage, des figues et quelque peu d'eau-de-vie. Le tout était renfermé dans un couffin qu'ils devaient amarrer avec soin au-dessous de leur banc. C'est encore là qu'ils plaçaient la poudre et le plomb que chacun d'eux recevait lors de son embarquement. A ce moment, ils ne conservaient comme armes que leurs cimenterres ; les mousquets étaient déposés dans la chambre de l'arrière, d'où ils ne sortaient que lorsqu'on se trouvait en vue de l'ennemi.

La discipline du bord était terrible. Le Reïs était le maître absolu ; qu'il fût Maure, Nègre ou Colourli, il commandait souverainement à tous, même aux janissaires turcs embarqués en qualité de volontaires, et c'était la seule occasion dans laquelle un Turc consentit à recevoir des ordres d'hommes étrangers à sa race. A partir du moment où les rames trempaient dans l'eau, il était interdit, sous les peines les plus sévères, de faire le moindre mouvement, de crainte de déranger l'équilibre de la galère et de faire perdre une partie de la vitesse. Seul, le comite courait sur la traverse du milieu, de la poupe à la proue, marquant la mesure et réchauffant à grands coups de fouet le zèle de ceux des rameurs qui lui semblaient manquer d'énergie. Le Reïs, debout à l'arrière, donnait ses ordres et guidait la marche. Avant le départ, il avait surveillé l'arrimage, qui était fait avec le soin le plus scrupuleux ; le navire n'avait pas été mis à l'eau sans avoir été, au préalable, entièrement flambé, espalmé et suiffé à neuf ; ces précautions étaient prises pour chaque traversée, et toujours renouvelées, quelque courte qu'eût été la course précédente. Tous ces soins faisaient de la galère d'Alger une machine de guerre très supérieure à celles que possédaient les autres nations. Elle

tirait surtout un grand avantage de la puissance de sa chiourme. Tandis que les lourds bâtiments chrétiens parvenaient à peine à réunir six à huit rameurs par banc, les Algériens n'en avaient jamais moins de dix, tous gens de mer, alors que les équipes Européennes étaient recrutées dans les prisons, parmi le rebut des malfaiteurs des villes et des campagnes, gens auxquels manquait toujours la connaissance du métier et, le plus souvent, la force physique nécessaire au dur travail de la rame, « *fatigue incroyable, dit d'Aranda, à ceux qui ne l'ont pas éprouvée*¹. »

Il est à peine nécessaire de faire ressortir l'importance qu'avait à cette époque une bonne équipe de rameurs. C'était elle qui permettait de choisir sa route par tous les temps, et de braver le calme ou les vents contraires. Par cela même, et par la supériorité de vitesse qu'elle assurait, elle tenait les navires à voiles à sa merci; c'était, en un mot, la vapeur de ce temps-là. La galère de vingt bancs, qui était le type communément adopté à Alger, avait une chiourme de 200 rameurs et portait une centaine de combattants volontaires. Ni les uns ni les autres ne recevaient de solde, et les corsaires n'avaient à compter que sur leurs parts de prises. La coutume l'avait voulu ainsi, afin que chacun fût plus excité à coopérer au succès.

Il est aisé de comprendre, d'après la description que nous avons faite des navires à rames, que leur structure ne leur permettait pas de braver les gros temps; aussi la Course était-elle interrompue pendant l'hiver, depuis la lune d'octobre jusqu'à celle d'avril². Lorsque cent années de ravages continuels eurent ruiné le commerce et les côtes de l'Italie et de l'Espagne, et que les corsaires durent aller chercher fortune dans l'Océan, ils se virent donc forcés de renoncer aux galères pour la navigation de long cours; ils construisirent alors des bâtiments à voiles, qu'on appelait à cette époque des *vaisseaux ronds*. Ce fut, dit-on, le célèbre corsaire Simon Dansa³ qui leur en apprit l'usage. Ces navires étaient à peu près semblables à ceux des autres nations et ne s'en distinguaient que par une forme un peu plus allongée,

1. *Relation*, d. c., p. 258.

2. Pour tous les détails ci-dessus, voir Haëdo, le P. Dan, d'Aranda, Laugier de Tassy et Peyssonel.

3. *Hist. de Barbarie*, d. c., p. 275.

une plus grande hauteur de mâture et l'absence complète d'ornements inutiles. Plus tard encore, les Deys d'Alger firent construire quelques vaisseaux de guerre absolument semblables à ceux des flottes royales de France et d'Angleterre.

A Alger, tout homme de condition libre avait le droit d'entreprendre la course, et, par le fait, tout le monde s'en mêlait plus ou moins. Lors de la fondation de l'Odjeac, il avait été défendu aux janissaires de prendre du service à bord; mais, en 1568, Mohammed ben Salah-Reïs avait été forcé de lever cette interdiction¹, qui avait déjà causé de nombreuses révoltes de la milice. Celui qui possédait une galère bien armée, munie de sa chiourme et de ses approvisionnements, la commandait et la dirigeait à son gré; d'autres s'associaient pour équiper un navire à frais communs; les petits marchands et les citadins se cotisaient souvent pour faire un armement, dont la direction était confiée par eux à quelque capitaine connu par son audace et le bonheur de ses entreprises. Le plus souvent, celui qui pouvait se procurer à bas prix une misérable barque, partait au gré de la fortune avec quinze ou vingt de ses amis, et se dirigeait au hasard sur les côtes de l'Italie, de la Sardaigne, de la Corse ou de l'Espagne, cherchant aventure, se cachant dans les criques et les récifs, attendant le moment d'enlever des pêcheurs attardés ou de piller, à la faveur de la nuit, quelques habitations isolées. Si le succès couronnait son entreprise, il achetait à son retour un navire un peu plus grand, et continuait de la sorte jusqu'à ce qu'il fût propriétaire d'un bâtiment de guerre. Bien rares étaient les timides, comme celui dont parle d'Aranda², qui, ayant gagné 30,000 pataques (87,000 fr.) dans la première course qu'il fit avec une petite barque, ne voulut jamais se remettre en mer, disant qu'il avait maintenant de quoi vivre, et qu'une pareille chance n'arrivait pas deux fois à un homme.

Lorsque le navire et la chiourme avaient été trouvés à prix d'argent, il fallait recruter les combattants volontaires. A cet effet, le Reïs faisait arborer au grand mât un pavillon vert, et plantait sur le port, en face de son bâtiment, un mâtereau orné d'une banderole de la même couleur. C'est là que se faisaient les engagements. Lorsque le personnel était au complet, on ame-

1. *Epitome de los Reyes de Argel*, d. c., cap. xvii, § 1.

2. *Relation*, d. c., p. 263.

nait les bannières et l'embarquement commençait. Chaque volontaire devait être pourvu d'un mousquet (au commencement, d'un arc de fer), d'un cimenterre et d'un coutelas; le bord ne lui fournissait que les munitions et le biscuit; il lui était loisible, comme nous l'avons déjà dit, d'emporter pour son usage quelques vivres et une couverture, mais rien de plus. La veille du départ, le Reïs et les principaux de l'équipage allaient visiter un des marabouts en renom qui leur remettait quelques amulettes et un mouton destiné à être sacrifié pour se rendre la fortune et la mer favorables. Ce don, fait par le saint homme, était récompensé au retour par des présents d'une valeur proportionnelle aux prises faites.

L'appareillage se faisait avec pompe; la bannière d'Alger, verte, aux croissants et aux étoiles d'argent sans nombre, flottait en haut du grand mât: ces bannières étaient d'un grand luxe, et le Père Dan assure en avoir vu quelques-unes dont le prix dépassait 1,200 livres¹; le navire était pavoisé, et, à la sortie du port, le canon et la mousqueterie saluaient la kouba de Sidi Betka, le grand marabout qui avait jadis soulevé la tempête pour anéantir les flottes de Charles-Quint. Aussitôt après le départ, l'étendard national était amené et remplacé par un pavillon aux couleurs d'une nation chrétienne quelconque². Le Reïs donnait ensuite la route vers les parages où il croyait avoir le plus de chance de rencontrer des vaisseaux marchands. Quelques-uns s'en remettaient au hasard, faisaient tourner sur le pont un poignard ou une flèche, et mettaient le cap sur la direction qui leur avait été indiquée par la pointe de l'arme. On naviguait ainsi jusqu'à ce qu'on fût en présence d'un navire chrétien; si le corsaire se croyait assez fort pour l'amariner, la chasse commençait immédiatement. Quand on se trouvait à portée de mousquet, il le sommait de se rendre, et, la plupart du temps, ne rencontrait pas de résistance.

On ne peut guère avoir une meilleure idée de la manière dont les choses se passaient dans ce cas-là, qu'en lisant le pittoresque récit que fait René Chastelet des Boys de la prise qui le réduisit en esclavage. Ce gentilhomme angevin a publié, sous le titre d'*Odyssée*³, une narration fort intéressante de ses aventures à

1. *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 259.

2. *Id.*, id.

3. *L'Odyssée, ou diversité d'avantures, rencontres et voyages en Europe*,

Alger, où il fut captif en 1642 et 1643. Laissons-lui donc un instant la parole¹ :

« Les bannières bigarrées des Hollandais disparaissent et le
 « haut des mâts se trouve en même temps ombragé de pavillons,
 « taffetas de toute couleur, enrichis et brodés d'étoiles, de soleils,
 « d'épées croisées, et de devises et d'écritures inconnues. Leurs
 « galiotes, montées de 38 pièces de canon et 6 grands pierriers,
 « nous avaient déjà tiré quatre volées avec un cri confus, inar-
 « ticulé, et sans attendre le compassement de nos mèches, quand,
 « redoublant les hurlements épouvantables de *mena perros*²,
 « elle donna la volée entière et fracassa notre beaupré d'une
 « balasse (c'est une courte barre de fer, dont les deux extrémités
 « aboutissent en demi-boulet). Le cri de : *Brébré, mena perros*
 « s'élève de plus en plus, quand ils s'avoisinèrent de si près, que
 « de leur escopeterie ils blessèrent un de nos matelots et tuèrent
 « l'un de nos camarades étrangers. Le reste de l'équipage, épou-
 « vanté, baisse les voiles et montre les mouchoirs pour marque
 « de demande de composition. La soldatesque, encore moins
 « résolue, met les armes bas ; le tillac et l'entre-deux des ponts se
 « désertent, et le fond de la cale se peuple de fuyards. Les cha-
 « loupes du vaisseau se mettent à la mer et nous investissent.
 « Ces barbares et bigarrés aventuriers, dont elles étaient rem-
 « plies, se précipitent et se prennent à l'abordage de notre désolée
 « patache et à l'escalade de nos murailles de bois, sans aucune
 « résistance, quelques matelots leur tendant la corde du bord, à
 « fin de meilleur quartier, et de sauver la vie après la perte de
 « la liberté, dont l'imminence fit naître une passion fervente de
 « conserver ce que l'on pouvait de pécule. L'or s'enveloppe et se
 « resserre de diverses manières ; les uns s'en font des bracelets,
 « afin de s'en entourer les bras, et obscurcir son éclat à l'ombre
 « d'une manche de chemise, et aveugler la clairvoyance des cor-
 « saires. Il s'en trouva qui le voilèrent dans le plus profond de
 « leurs chausses, se persuadant ralentir l'avarice des barbares par
 « la honte. Il y en eut qui en firent des ceintures qu'ils crurent
 « mettre en bonne cachette sous leurs cheveux, ne sachant pas
 « jusqu'où va l'invention dans la recherche de la Toison d'Or.

Asie et Afrique, divisée en quatre parties, par le sieur Du Chastelet des Boys
 (La Flèche, 1660, in-8°).

1. *Id.*, xxiii^e rencontre.

2. Chiens, rendez-vous !

« Quelques-uns avalèrent des pistoles, écus d'or et autres pièces
« de monnaie qui plus facilement se plient et se bossellent. Enfin,
« la chrysophagie fut si commune, que, nonobstant l'abondance
« confuse d'un chagrin désespéré qui assiégeait toutes les facultés
« de mon âme, et principalement ma mémoire, il me souvint,
« pour me consoler, de l'hémistiche : « *Auri sacra fames.* »

« Ces écumeurs montent à notre bord, crient, errent, cherchent
« çà et là sur le tillac, entre deux ponts et à fond de cale; les
« coffres se rompent à coups de haches et l'on prend les mieux
« minés à la gorge. A mon égard, apercevant un grand Maure,
« le bras retroussé jusqu'au coude, tenant le sabre en mains large
« de quatre doigts, s'approcher, je restai sans paroles; et la lai-
« leur de ce charbon animé de deux pilules d'ivoire, hideusement
« se mouvant avec la lueur pirouettante d'un court, large et bril-
« lant fer, m'effraya bien davantage que ne le fut le premier des
« humains à l'aspect de l'épée flamboyante du portier du paradis
« terrestre. »

Aussitôt la prise effectuée, le vainqueur faisait passer l'équipage à son bord, ne laissant sur le bâtiment chrétien que le nombre de captifs strictement indispensable à la manœuvre du navire capturé, sur lequel il envoyait bon nombre de ses soldats turcs et quelques-uns de ses officiers; après quoi, il reprenait immédiatement la route d'Alger. Dès qu'il était en vue, il pavoya son vaisseau, et entra dans le port en tirant des salves de réjouissance auxquelles répondait le canon des batteries et des forts. Cependant, toute la population était accourue sur le port; car, depuis plusieurs heures déjà, les vigies du Bou-Zaréah avaient signalé l'arrivée d'une capture. Le débarquement avait lieu au milieu des cris de joie de la foule; le Reïs, escorté de ses officiers et suivi par la troupe des captifs enchaînés, se dirigeait vers le palais du Pacha, auquel il présentait l'inventaire de la prise, dressé par l'écrivain du bord. Aucune partie du butin, si petite qu'elle fût, ne devait être détournée; tout devait revenir au partage. Chaque infraction à cette loi était punie par la bastonnade et par la privation de la part qui eût incombé au délinquant. Malgré cette dure pénalité, plus d'un cherchait à faire sa main, depuis le simple matelot, qui pillait au moment de l'abordage, jusqu'au chef lui-même, qui s'assurait à prix d'or la complicité du khodja.

Dans l'origine, la carcasse du bâtiment capturé était consi-

dérée comme arme de guerre, et appartenait en cette qualité à l'Etat ; plus tard, on reconnut les inconvénients de cette mesure, et le navire fit partie intégrante de la prise. En effet, sous l'empire de l'ancienne loi, les corsaires ne se donnaient plus la peine de ramener un vaisseau qui ne devait rien leur rapporter, et se contentaient de transborder le butin et les captifs, abandonnant ensuite ou incendiant la coque. Il ne subsista de l'ancienne coutume que le droit de *karaporta*, en vertu duquel les agrès, depuis le grand mât jusqu'au beaupré, furent dévolus aux gardiens du port¹.

Le reste de la prise², butin, marchandises, esclaves, était vendu à l'encan ; le Pacha avait sur le tout les droits de réemption et de retrait. Le partage s'opérait ainsi qu'il suit : on prélevait d'abord douze pour cent pour la part du Pacha, plus un pour cent pour l'entretien du môle du port, et encore un pour cent pour les mosquées. Le reste était divisé en deux parties égales ; la première était donnée moitié au Reïs, moitié aux armateurs ; il va sans dire que, lorsque le navire et son armement appartenaient au capitaine, toute cette part lui revenait de droit.

La seconde était attribuée à l'équipage, dans les proportions suivantes : quinze parts au Reïs en qualité de capitaine de galère (la première portion qui lui avait été dévolue était son droit comme chef de l'expédition) ; trois parts aux officiers du bâtiment et à ceux des volontaires, aux maîtres canonniers, au pilote et au chirurgien ; deux parts aux janissaires, au calfat, au maître charpentier, et une au reste de l'équipage ; les rameurs esclaves étaient compris dans la répartition, mais pour leurs maîtres, qui recevaient l'argent : toutefois, il était d'usage de leur en laisser une petite partie : cette coutume fut régularisée sous les Deys, et la chiourme du Beylick reçut dès lors le tiers de la somme pour laquelle elle avait été comprise dans le partage. Ces coutumes restèrent en vigueur pendant toute la durée de la Régence sans recevoir de modifications importantes ; en 1579, Hassan le Vénitien, le terrible pacha qui fut le maître et le bourreau de Cervantès, voulut exiger pour sa part le cinquième du butin³ ; cette innovation n'eut pas de succès, et excita une révolte terrible

1. Voir Laugier de Tassy, d. c., p. 272.

2. Id., p. 270.

3. *Epitome de los Reyes de Argel*, d. c., cap. XXI, § 3.

de la Taïffe, qui porta ses plaintes jusqu'à Constantinople, fit rappeler le décret et remplacer son auteur; ce fut la seule tentative de ce genre, et l'importance des prises faites par les corsaires dut suffire, dès lors, à satisfaire la cupidité des Pachas.

IV.

La Course n'avait pas tardé à prendre un développement incroyable. Fray Diégo de Haëdo nous apprend que, dès 1580¹, les Algériens possédaient 35 grandes galères et une trentaine de brigantins, sans compter une grande quantité de barques, tartanes, chebeks, seyties et bertons, petites embarcations qui ne s'éloignaient guère des côtes et faisaient ce qu'on pourrait appeler la piraterie de cabotage. En 1634, le Père Dan comptait de ses propres yeux une trentaine de galères et 70 gros vaisseaux de la force de 25 à 40 pièces de canon; il estimait la valeur des marchandises prises dans les trente dernières années à plus de vingt millions, et à plus d'un million le nombre des captifs faits pendant la même période, ce qui représenterait une valeur de cinq cents millions au moins². L'appréciation du Père Dan est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, en ce qui concerne la valeur des prises; nous avons sous les yeux un rôle des dommages occasionnés aux Français par les pirates d'Alger pendant les huit premiers mois de l'année 1616, rôle établi par M. Chaix, vice-consul à Alger³, et qui évalue les pertes à 1,800,000 écus; encore faut-il remarquer que la nation française était la moins maltraitée de toutes. Les côtes d'Italie, de l'Espagne et des îles du bassin occidental de la Méditerranée furent ravagées d'une façon inimaginable. Ce fut un pillage périodique, renouvelé chaque année, et souvent plusieurs fois par an, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en consultant la collection du *Mercure françois* et celle de la *Gazette de France*. On ne peut, à cette lecture, se défendre d'un sentiment douloureux en pensant aux souffrances des misérables populations de ces rivages, et l'on admire en même temps la vitalité des races qui ont pu survivre à de semblables épreuves. Pendant plus de deux cent cinquante

1. *Topografia*, cap. xxii.

2. *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 282.

3. Archives de la Chambre de commerce de Marseille, AA, art. 462.

ans, les côtes de la Sicile, de la Calabre, de la Pouille, des États Pontificaux, de la Sardaigne, de la Corse et de l'Espagne furent mises en coupe réglée, et l'aridité actuelle de quelques-unes de ces régions jadis si fertiles montre encore aujourd'hui combien la nature est lente à réparer le mal que font les hommes. Ce fut en vain que tous ces rivages se hérissèrent de tours de guet dans lesquelles veillaient des gardes chargés de prévenir, par le son de la cloche, les populations riveraines de l'approche des pirates. Ceux-ci apprirent à déjouer cette surveillance en n'abordant que de nuit, guidés par un captif originaire du lieu de la descente, qui se laissait séduire par l'appât de sa liberté et d'une riche récompense.

La France, garantie par son ancienne alliance avec le Sultan et par la bravoure de ses marins, eut bien moins à souffrir de ces incursions; cependant les environs de Saint-Tropez, d'Antibes, de Martigues, d'Agde et de Narbonne reçurent à plusieurs reprises de ces terribles visites pendant la durée du XVII^e siècle. Au mois de février 1647, trois corsaires eurent la hardiesse de débarquer près de Saint-Tropez et d'envahir la Chartreuse d'Argentière, dans laquelle ils comptaient s'emparer de l'évêque de Toulon, qui s'y trouvait en ce moment en tournée épiscopale; ce prélat eut le temps de s'enfuir, ainsi que la plupart des chartreux : trois d'entre eux seulement tombèrent aux mains des Algériens¹. Le 6 août 1653, le célèbre cardinal Antoine Barberini fut attaqué par deux galères d'Alger à sa sortie du port de Marseille; il eut le bonheur de parvenir à s'échouer sous le canon du fort de Monaco, où les pirates n'osèrent pas le poursuivre, et durent se contenter de capturer la tartane qui portait les riches bagages de ce Prince de l'Église², avec sa suite, composée de 70 personnes. Barberini fut tellement impressionné par cette aventure, que, quand il dut retourner en France au mois de juin 1655, rien ne put le décider à faire la courte traversée de Savone à Toulon : il préféra prendre la route de terre³. Il ne consentit même à s'embarquer le 1^{er} novembre 1657 qu'en compagnie du marquis de Martel, qui lui fit escorte avec son escadre jusqu'à Civita-Vecchia⁴.

1. *Gazette de France*, 1647, p. 186.

2. *Id.*, 1653, p. 764.

3. *Id.*, 1655, p. 708.

4. *Id.*, 1657, p. 1161.

Il est vrai de dire que, pendant tout le cours de cette même année 1657, les mers de Provence étaient peuplées de pirates, qui avaient poussé l'audace au point de faire une descente à trois lieues seulement de Toulon, d'y saccager plusieurs habitations et d'y enlever une trentaine de personnes¹. En 1661, ils recommencèrent cette expédition à deux reprises différentes, et, au mois d'août, s'emparèrent devant le Château-d'If d'une barque sur laquelle se trouvaient une cinquantaine d'habitants², entre lesquels plusieurs dames de haut rang, qui allaient en pèlerinage à la Sainte-Baume. Au mois de juillet 1662, dix-huit de leurs bâtiments avaient choisi les îles d'Hyères pour quartier général, et jetaient la consternation dans le commerce de Marseille³; les croisières du duc de Beaufort et du commandeur Pol éloignèrent ces hôtes incommodes.

Leur audace était devenue excessive. Laissant leurs galères écumer la Méditerranée, ils allaient au loin chercher fortune sur l'Océan avec leurs vaisseaux de haut bord. Ils avaient toujours devant le détroit de Gibraltar et dans les eaux des Açores quelques croiseurs qui attendaient les galions des Indes; l'embouchure du Tage était perpétuellement visitée par eux, ainsi que le canal de La Rochelle et l'entrée de la Manche. En 1645, sept d'entre eux avaient débarqué sur les côtes de Cornouailles, où ils avaient enlevé 240 habitants et un énorme butin⁴. En 1650⁵, ils étaient venus prendre des bâtiments marchands jusque devant Plymouth, et ils avaient fait de même, en 1654, à l'embouchure de la Severn⁶. En 1617, ils avaient envahi l'île de Madère, qu'ils pillèrent à fond, emportant jusqu'aux cloches des églises, et emmenant en captivité plus de douze cents personnes⁷. En 1634, Morat-Reis avait écumé les côtes d'Angleterre et d'Irlande et y avait fait une descente près d'une petite ville nommée Baltimore, où il avait fait 237 captifs⁸. Mais aucun d'eux n'égala l'audace aventureuse de Come Morat, qui osa pousser jusqu'en Islande, où

1. *Gazette de France*, 1657, p. 956.

2. *Id.*, 1661, p. 376, 760, 794.

3. *Id.*, 1662, p. 729.

4. *Id.*, 1645, p. 851.

5. *Id.*, 1650, p. 1133.

6. *Id.*, 1654, p. 99 et 171.

7. *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 276.

8. *Id.*, p. 276.

il débarqua en 1627, et où il s'empara de 800 habitants, seul butin que put lui offrir cette région désolée¹.

Le fléau augmentait de jour en jour, et le nombre des pirates s'accroissait en même temps que leur intrépidité. Comment en eût-il été autrement? Quelle raison eût pu empêcher tout homme énergique d'embrasser une carrière dans laquelle on avait tout à gagner et presque rien à perdre? Quelle excitation au mépris du danger que la vue quotidienne de tous ces Reïs gorgés de richesses, qui traînaient quelques années auparavant une existence misérable, et qui goûtaient maintenant les douceurs du kief dans leurs somptueux palais d'Alger ou dans les villas toujours vertes qui couronnent les coteaux voisins de la ville! Pour devenir leur égal, que fallait-il? Un peu de bonheur et un peu de courage. On se racontait les histoires de ces hommes favorisés par le destin, qui avaient conquis une fortune dès le premier jour de leur première aventure.

On citait le Reïs, appelé le Grand More, qui, en 1635, avait pris à l'abordage, pour son coup d'essai, le grand galion de Naples², chargé de blé, de 10,000 paires de bas de soie, 20 caisses de fil d'or, 10 caisses de brocatelle, 76 canons, 10,000 boulets et 130 captifs; Hamida ben Negro³, qui, en 1656, avait failli prendre Don Juan d'Autriche et s'était emparé de la galère la *Sainte-Agathe*, sur laquelle il avait trouvé 800,000 réaux, les riches bagages du marquis de Serra, tué dans le combat, et un nombre infini de captifs de qualité qui durent payer d'énormes rançons pour recouvrer leur liberté; Kara Oges, qui, en 1660, se dégoûta de son métier de portefaix à la Marine, radouba, à l'aide de quelques amis, une vieille barque abandonnée, prit la mer au hasard et s'empara, quelques jours après, du vaisseau marseillais *Notre-Dame-de-la-Garde*⁴, dont la cargaison fut vendue 400,000 livres. Les moins favorisés prenaient des barques chargées de blé, de vin ou de poissons salés; mais leur part se montait encore à quelques milliers de livres, et c'était une fortune dans un pays⁵ où l'on pouvait acheter la viande de mouton à un sou la livre, celle du bœuf à huit deniers, où la poule ne

1. *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 276.

2. *Gazette de France*, 1635, p. 233.

3. *Id.*, 1656, p. 390, 439, 463.

4. *Gazette de France*, 1660, p. 56, 1222 et 1661.

5. *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 90.

coûtait que deux sous, une perdrix six blancs, un lièvre trois sous, et où le pain, dit le Père Dan, était tellement bon marché, que l'homme le plus affamé ne pouvait pas en manger pour plus de huit deniers par jour. Aussi le corsaire indigène se bornait généralement à une ou deux courses fructueuses et se retirait ensuite des affaires, satisfait de jouir d'une médiocrité dorée dans l'oisiveté chère aux Orientaux. Les renégats ne pensaient point ainsi : ils apportaient dans l'exercice de leur profession l'ardeur, l'activité et l'âpreté au gain des races septentrionales. Ils entassaient richesses sur richesses et prenaient peu de repos ; aussi composaient-ils l'immense majorité de la corporation des Reïs. Quelques-uns d'entre eux continuaient la course jusqu'à un âge fabuleux. Le 24 juin 1665, lorsque le duc de Beaufort¹ vint attaquer audacieusement les vaisseaux algériens sous le canon même de la Goulette, le capitaine Des Lauriers, qui commandait l'*Étoile*, se trouva en face d'un bâtiment corsaire de 50 canons et de 600 hommes d'équipage, et l'aborda bravement. Le capitaine algérien était un renégat portugais, nommé Barbieri Hassan : il était âgé de cent cinq ans ! Le combat, qui ne se termina que par l'incendie du pirate, fut terrible ; les deux commandants y trouvèrent la mort, ainsi que le chevalier de Loiré ; l'enseigne Riquetti se trouva cité parmi les nombreux blessés de cette rude affaire.

Ces Reïs renégats constituèrent, pendant les deux dernières périodes, la force vive de la Régence. Ils y apportèrent, en même temps que leur énergie, des connaissances nautiques qui manquaient aux Turcs, et perfectionnèrent la construction et l'armement de leur marine. De plus, enchaînés par leur première défection et sachant qu'ils n'avaient pas de grâce à attendre s'ils étaient pris, ils montrèrent le plus souvent un courage indomptable et firent avorter la plus grande partie des tentatives que fit la Chrétienté pour purger les mers de ce fléau qui rendait la navigation presque impossible. Ce fut à leur force de résistance qu'Alger dut d'échapper au sort que firent subir aux corsaires de Tripoli, de Sainte-Maure et de Bizerte les Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Cet ordre, institué en 1099 pour donner des soins aux malades et aux blessés de la Croisade, s'était vu entraîné par la force des

1. *Gazette de France*, 1665, p. 389-404.

choses à modifier ses statuts, et, dès l'année 1118, abandonnant aux Frères Servants les soins hospitaliers, les Chevaliers avaient repris les armes à l'instigation de leur deuxième Grand Maître. Leurs exploits n'avaient pas tardé à les rendre célèbres et à attirer sur eux le courroux des princes musulmans. Successivement expulsés de la Palestine, de Chypre et de Rhodes, ils avaient fini par trouver dans l'île de Malte un abri, grâce auquel ils purent résister victorieusement aux efforts de la Porte. Leurs galères redoutables, toujours prêtes à offrir ou à accepter le combat, sillonnèrent la Méditerranée par une croisière perpétuelle, et firent subir au commerce et aux rivages de l'Islam le sort que les Algériens infligeaient aux Chrétiens. Ces cadets de famille, dressés dès leur plus tendre enfance au métier des armes, trouvèrent dans la guerre sans relâche qu'ils firent aux Infidèles la satisfaction de leurs appétits belliqueux, l'accomplissement de leurs vœux religieux, les honneurs, la gloire et quelquefois la fortune. Lorsque, brisés par l'âge ou les blessures, ils devenaient incapables de continuer leurs dures campagnes, ils trouvaient une sûre et honorable retraite dans une des nombreuses Commanderies que les souverains chrétiens s'étaient plu à fonder ou à enrichir de leurs dons. Ceux qui étaient encore valides servaient dans les flottes royales, auxquelles ils fournissaient un nombreux contingent d'excellents officiers. Tous ces avantages étaient plus que suffisants pour attirer sous la bannière de l'Ordre une ardente jeunesse qui ne tarda pas à devenir l'effroi des côtes barbaresques.

Il faudrait des volumes pour raconter leurs exploits contre les seuls Algériens depuis le jour où, sous les ordres de Charles-Quint, ils vinrent enfoncer leurs dagues dans la porte Bab-Azoun¹ jusqu'au 20 juillet 1784, quand les flottes alliées les saluèrent de leurs acclamations enthousiastes au moment où, sous le feu terrible de la place, ils descendirent sur le môle pour y accrocher les chaînes d'attache des brûlots incendiaires de Don Antonio Barcelo². Les corsaires d'Alger purent longtemps conserver le souvenir du chevalier de Valence qui, monté sur une hourque de six canons et de cinquante hommes d'équipage, se vit entouré, le 25 novembre 1633, par cinq vaisseaux de guerre qui

1. Marmol, I. V, f° 218, etc.

2. *Gazette de France*, 1784, p. 310 et suiv.

le sommèrent de se rendre. Il répondit en commençant le feu, se battit dix heures de suite et parvint à ramener au port de Leucate son petit bâtiment, percé de plus de 200 coups de canon et ne contenant plus que quinze hommes en état de combattre¹; des deux frères de Villages qui, au mois d'octobre 1635, se défendirent héroïquement avec leurs deux galères contre quinze gros vaisseaux²; du chevalier de la Ferrière qui, en 1650, assailli par trois navires ennemis, en coula un, brûla l'autre et prit le troisième³.

La *Gazette de France* est remplie de faits de ce genre. Le 29 janvier 1650⁴, un corsaire d'Alger rencontre en mer le *Saint-Jean-Baptiste*, vaisseau marchand de Hambourg, et se lance sur lui, croyant l'amariner sans combat; mais il se trouvait à bord 22 chevaliers de Malte, passagers français; ils mettent l'épée à la main, repoussent sept abordages consécutifs, soutiennent un combat de cinq heures, au bout desquelles le corsaire, rebuté par ses pertes, se retire, laissant le vaisseau se diriger vers Malte, la coque percée de plus de cent coups de canon. En 1660, c'est M. de Saintôt⁵ qui soutient à lui seul un combat de huit heures contre sept bâtiments ennemis; plus tard, c'est l'infatigable chevalier de Valbelle, toujours en lutte et toujours vainqueur, et le chevalier Pol, et le comte de Verüe, et tant d'autres, la terreur des pirates et la gloire de leur ordre.

Cependant tout cet héroïsme ne servit qu'à arrêter un peu les progrès du mal, sans parvenir à le couper dans sa racine; il eût fallu pour une pareille œuvre l'entente et l'effort simultané des marines européennes; les conditions de rivalité dans lesquelles elles se trouvèrent pendant presque toute la durée de la Régence d'Alger rendirent cet accord impossible.

V.

Nous avons vu, en effet, que, pendant le xvi^e siècle et la première moitié du xvii^e, la France avait fermé les yeux sur les exactions des Algériens, qui ne l'atteignaient que fort peu, tandis

1. *Gazette de France*, 1634, p. 6.
2. *Id.*, 1636, p. 170.
3. *Id.*, 1650, p. 931.
4. *Id.*, id., p. 589.
5. *Id.*, 1660, p. 320.

qu'elles ruinaient l'Espagne, sa rivale; celle-ci s'était donc trouvée seule avec Venise pour combattre la Course dans la Méditerranée.

Les Anglais et les Hollandais, dont le commerce avec le Levant était alors peu considérable, n'eurent point à se préoccuper de cette question. Du reste, leurs bâtiments marchands avaient pris, de bonne heure, l'habitude de ne sortir que bien armés et de traiter les pirates avec une extrême rigueur. Près de la côte, on les pendait; au large, on les faisait sauter par-dessus le bord, le tout sommairement et sans jugement.

Cependant, vers 1620, leurs déprédations étaient devenues tellement nombreuses, que tout le monde s'émut. L'expédition des galères de France commandées par M. de Gondy¹, celle de la compagnie des vingt vaisseaux anglais qui canonna Alger en 1621², et celle de 1624, sous le commandement de l'amiral hollandais Lambert³, furent les débuts de cette longue série de répressions qui allait durer pendant deux siècles sans pouvoir aboutir à rien. Ce fut en vain que la France envoya successivement le comte d'Harcourt⁴, l'amiral de Mantin⁵, le duc de Beaufort⁶, Duquesne⁷, Tourville⁸, le maréchal d'Estrées⁹ et tant d'autres, appuyer ses justes plaintes par le canon de ses flottes; l'Angleterre n'eut pas plus de succès, malgré les efforts du duc de Sandwich¹⁰ et du chevalier Spragg¹¹, non plus que la Hollande avec des hommes comme Ruyter, Tromp et Binker¹². Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des expéditions dirigées par ces grands hommes de mer; il suffit de dire que toutes se ressemblaient et qu'elles eurent toutes le même insuccès. Toutes ces flottes, après une croisière plus ou moins heureuse, arrivaient

1. *Mercure François*, t. VI, p. 470.

2. *Mercure François*, t. VII, p. 179.

3. Sander Rang, *Précis analytique de l'Histoire d'Alger*. (Tableau des établissements français en Algérie, 1834.)

4. En 1635.

5. En 1637.

6. En 1663, 1664, 1665.

7. En 1682 et 1683.

8. En 1679 et 1681.

9. En 1685.

10. En 1661, 1662.

11. En 1669-1671.

12. En 1661-1664.

devant Alger et se mettaient à canonner ou à bombarder la ville. Au bout de quelques jours de feu, les pachas ou les deys, craignant le soulèvement de la population, demandaient à entrer en pourparlers. Après de longues tergiversations, ils feignaient de consentir à se laisser arracher un traité, qui était toujours violé dès le lendemain du départ de la flotte. Le résultat le plus clair qu'on pût obtenir était la délivrance de quelques misérables captifs, qui se trouvaient payés au delà de leur valeur par les présents qu'il était d'usage de faire en pareille occasion. Les choses se passèrent ainsi pendant toute la durée de la Régence, et elles ne pouvaient pas se passer autrement. Le tort des gouvernements européens fut de ne rien comprendre à la situation intérieure d'Alger et de considérer les pachas et les deys comme des souverains, alors qu'ils n'avaient aucun pouvoir effectif. Ils n'eussent certainement pas mieux demandé que d'avoir la paix et d'observer les traités; car leur tête était mise en jeu à chaque bombardement; mais ils ne le pouvaient pas. Ils étaient complètement impuissants à empêcher la Course, qui, comme nous l'avons dit, était la seule industrie de la ville et le seul moyen d'existence de la population tout entière. La première tentative de ce genre eût soulevé contre eux une émeute de la Taïffe dans laquelle ils eussent perdu la vie; les janissaires eux-mêmes, qui savaient très bien que leur solde n'était assurée que par les revenus provenant des prises, eussent participé à la révolte. Il existe à ce sujet des réponses bien caractéristiques faites à nos consuls et à nos chargés d'affaires: en 1685, c'est Mezzomorto, qui, ayant appris de M. Dussault¹ combien avait coûté le double armement de Duquesne, s'écrie: « Gloire de Dieu, pour ce prix-là, j'aurais brûlé moi-même la ville tout entière! »; en 1734, Ibrahim Kasnadji répond à M. Lemaire, qui l'engageait à faire punir quelques Reïs: « Je n'ai qu'une tête et je tiens à la conserver. »

Ces deux réponses donnent la véritable clef de la situation: elles montrent combien les pachas et les deys se montraient indifférents aux dommages que pouvaient éprouver leurs sujets, et combien toute innovation eût été à craindre pour eux. Voyant à la fin qu'elles n'avaient rien à gagner de ce côté, les nations chrétiennes s'adressèrent à la Porte et la sommèrent d'intervenir en

1. M. Dussault était gouverneur du Bastion et avait été chargé de préparer un traité avec Alger.

qualité de suzeraine. C'était encore montrer une profonde ignorance de l'état d'Alger et des relations qui liaient cette puissance au Grand Divan. Depuis la fin du xvi^e siècle, la Régence ne recevait plus d'ordres de Constantinople, ou tout au moins elle n'y obéissait que lorsque cela lui faisait plaisir, et, depuis le combat naval de la Velone, les Reïs refusaient de se joindre aux flottes ottomanes, à moins d'être indemnisés d'avance des pertes qu'ils pourraient faire. C'est ainsi que le Sultan, pour les décider à sortir de leur port, dut leur faire parvenir 16,000 sultanins d'or en 1646¹ et 50,000 en 1651²; encore trouvèrent-ils le marché onéreux, et ce fut la dernière fois qu'ils l'acceptèrent. En même temps, la milice, lasse de se voir envoyer des Pachas qui ne songeaient qu'à profiter de leurs trois ans de règne pour s'enrichir, refusa de les laisser gouverner à partir de 1659 et finit par ne plus les recevoir du tout. Il n'y avait donc plus aucun lien d'obéissance entre le Divan d'Alger et celui du Grand-Seigneur.

Cependant, la Porte, trop orgueilleuse pour avouer cette situation aux nations chrétiennes, accueillait leurs réclamations et les appuyait à Alger par l'envoi de quelques Chaoux, généralement assez mal reçus. Déjà, en 1604, Mustapha Aga, qui avait accompagné M. de Brèves, faillit être massacré par la milice³; en 1660, il ne fut pas même permis aux envoyés du sultan de débarquer⁴; en 1725, l'envoyé de l'empereur d'Autriche, qui avait obtenu l'escorte de la flotte ottomane, se vit bafouer en plein Divan en même temps que l'amiral turc lui-même⁵, et comme celui-ci reprochait aux Algériens leur peu de déférence aux ordres du Grand-Seigneur : « Il nous a laissé bombarder trois fois sans nous porter secours, » lui fut-il répondu; et le peuple criait sur le passage des Capidjis : « De quoi le Sultan veut-il que nous vivions, s'il faut avoir la paix avec tout le monde? Nous l'avons avec les Français et les Anglais, et c'est déjà trop. »

C'est qu'en effet la population algérienne en était arrivée à ce point que l'exercice de la piraterie lui paraissait être un droit naturel et une sorte de propriété qu'on était fort mal venu à

1. *Gazette de France*, 1646, p. 344.

2. *Id.*, 1651, p. 375.

3. Voir les *Voyages de M. de Brèves*, d. c.

4. D'Aranda, *Relation*, d. c., p. 157.

5. Voir, entre autres, la *Gazette de France*, 1724, p. 324, et 1725, p. 539.

tenter de lui ravir. Cette appréciation peut paraître extraordinaire et même paradoxale, mais les exemples ne manquent pas pour la justifier. Au mois de mai 1740¹, le roi des Deux-Siciles demanda à conclure un traité avec Alger, et envoya à ce sujet le chevalier Finochietti, porteur d'un firman du Sultan. Un grand Divan fut réuni pour délibérer et refusa de faire la paix, motivant ses conclusions sur ce que toutes les nations demandaient à traiter; que la marine n'avait plus de quoi s'occuper; que les revenus du Trésor baissaient de jour en jour, et qu'il serait beaucoup plus opportun de rompre les anciens traités que d'en conclure de nouveaux. L'envoyé de Naples ne se rebuta pas et revint au mois d'août avec une deuxième lettre du Grand Vizir; on lui demanda alors *quelle indemnité il offrait en dédommagement des pertes que ce traité causerait à la Régence*; et on lui fit des propositions tellement exorbitantes qu'il dut se retirer sans avoir rien avancé.

En 1747, la République de Venise fut traitée absolument de la même manière, et ne put conclure la paix que vingt et un ans plus tard, moyennant un tribut annuel de 12,000 sequins d'or et un présent de 22,000 sequins fait à Baba Ali².

Nous avons vu précédemment que, depuis l'avènement des Deys, la marine avait été reconstituée sous le patronage de l'Etat, qui était devenu propriétaire de presque tous les gros vaisseaux de guerre. Les reïs de ces bâtiments étaient choisis par l'Oukil el Hardj de la marine, qui les tenait à sa discrétion, et pouvait obtenir d'eux une obéissance presque complète. Ils devaient se faire présenter par les capitaines de vaisseau des nations amies les passeports algériens dont ceux-ci devaient être pourvus, et s'arrogeaient en même temps le droit de visiter les navires marchands pour s'assurer de la provenance de la cargaison et de la nationalité de l'équipage. On comprend combien ce droit de visite était onéreux et à combien de tracasseries et d'injustices il exposait les capitaines marchands.

D'un autre côté, ceux-ci ne se croyaient pas tenus à la moindre loyauté en ce qui concernait les passeports, et en faisaient un trafic continuel au profit des nations qui n'avaient pas pu obtenir la paix. Tout cela formait une cause permanente de chicanes, de

1. *Gazette de France*, 1740, p. 398, 443, etc.

2. *Gazette de France*, 1767, p. 181.

mauvais procédés et de ruptures, dont les Deys étaient d'autant plus prodigues, que chaque nouveau traité était pour eux la source de cadeaux personnels.

Depuis qu'ils avaient fait admettre en principe que toutes les nations qui voudraient garantir leur commerce contre la Course devaient payer un tribut proportionnel aux pertes qu'elles auraient pu faire, toute l'Europe s'était soumise successivement, à l'exception de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne. La Hollande en avait donné l'exemple, bientôt suivi par la Suède, le Danemark et les villes anséatiques, puis plus tard par les petites puissances de la Méditerranée. On a souvent qualifié ces transactions de honteuses, sans vouloir se rappeler que les nations qui les avaient faites s'étaient épuisées en vains efforts pendant de longues années pour se débarrasser par les armes du joug qui pesait sur elles ; ce ne fut qu'après avoir reconnu l'inutilité de leurs tentatives, qu'elles se courbèrent sous un impôt devenu moins ruineux pour elles que les démonstrations belliqueuses restées jusqu'alors inutiles. Ce qu'il y eut de véritablement répréhensible dans la conduite de la Hollande, du Danemark et de la Suède, fut la facilité avec laquelle ces trois pays consentirent à acquitter leur tribut en munitions de guerre et en approvisionnements de marine, se faisant ainsi les véritables pourvoyeurs de la piraterie. C'est ainsi qu'en 1680¹, la Hollande fournissait à Alger 8 pièces de canon de cinquante livres de balles avec les accessoires, 40 mâts, 500 barils de poudre, 5,000 boulets et un vaisseau plein de câbles et d'agrès divers, s'engageant à faire le même présent tous les ans. En 1711², ils donnèrent 8 canons de bronze, 16 de fer, 24 affûts, 7,000 boulets, 600 milliers de poudre, 800 fusils, 400 lames d'épée, 25 mâts et 8 gros câbles. En 1731³, la Suède envoyait 800 barils de poudre, 8 gros câbles, 50 mâts, 800 fusils, 800 sabres, 40 pièces de canon et 6,000 boulets. Cet excès de complaisance ne les mettait pas à l'abri des avanies du Divan : en 1747⁴, le roi de Danemark ayant offert des mortiers au Beylik, on les lui renvoya en constatant qu'ils étaient en fonte : il lui fut déclaré qu'on n'acceptait que des mortiers de bronze et qu'on lui donnait six semaines pour réparer son erreur.

1. *Gazette de France*, 1680, p. 300.

2. *Id.*, 1711, p. 59.

3. *Id.*, 1731, p. 224.

4. *Id.*, 1747, lettre d'Alger du 14 décembre.

Mais, ce qui dépasse tout le reste et arrive à une sorte de grandeur picaresque, fut la conduite qu'ils tinrent avec la Suède en la même année 1747¹. Le gouvernement de cette nation avait fait charger les présents annuels qu'il faisait au Dey et à la Régence sur un navire napolitain nommé la *Conception Miraculeuse*, qui tomba entre les mains des Algériens. Bien que les caisses fussent dûment étiquetées et portassent l'adresse des destinataires, la Régence les déclara de bonne prise, comme ayant navigué sous pavillon ennemi, et les conserva à titre de capture, faisant savoir à l'intéressé qu'il eût à renvoyer un nouveau présent dans le plus bref délai, et, cette fois, sous pavillon ami, si on ne voulait être exposé au même sort.

De semblables avanies n'étaient pas rares, et les Consuls y étaient fréquemment exposés, particulièrement ceux des nations faibles. A l'origine, la France seule avait eu des agents à Alger, l'Angleterre et la Hollande vinrent ensuite, puis la Suède, le Danemark et les États de l'Italie. A vrai dire, il est assez difficile de comprendre à quoi pouvaient servir ces petits chargés d'affaires, qui coûtaient fort cher, et dont les réclamations n'étaient jamais écoutées : ceux de France et d'Angleterre avaient déjà beaucoup de peine à obtenir justice de temps en temps ; encore fallait-il qu'ils fussent armés d'une patience à toute épreuve et d'une fermeté rare, qu'ils déployassent une très grande habileté et qu'ils prodiguassent les présents. Il est nécessaire de dire un mot de ces *donatives*, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des relations consulaires de l'Europe avec la Régence.

Nos premiers Consuls évitèrent avec soin de faire des présents à époques fixes aux Pachas et aux grands dignitaires. Ils avaient été mis en garde par les rapports de nos ambassadeurs contre ce trait particulier du caractère turc qui transforme en droit acquis toute habitude prise ; en sorte que celui qui a reçu deux fois de suite un cadeau à une époque ou dans une occasion déterminée, le considère comme lui étant dû à la même époque ou dans une occasion semblable, et le réclame impérieusement si on oublie de le satisfaire².

Ce fut pour avoir négligé de s'informer de cette particularité que les représentants de l'Angleterre et de la Hollande se virent

1. Voir la note précédente.

2. C'était le droit de *coutume* (Aouaid).

entraînés à des dépenses considérables qui se renouvelaient à l'avènement des Deys, au commencement de chaque année, à la fin du Ramadan, à la naissance ou à la circoncision d'un fils du Souverain, et dans vingt autres occasions engendrées par la cupidité naturelle de la race à laquelle ils avaient affaire. Les consuls français, pour ne pas laisser ceux des nations rivales s'emparer de la faveur des grands, furent forcés de suivre leur exemple, après avoir longtemps résisté. Ce fut en 1743 que M. Thomas fit des présents pour la première fois. C'est une étude très curieuse à faire que celle de ces *donatives*, et on y voit se dévoiler la mendicité arrogante des Deys et des *Puissances*. Il n'y a pas une seule lettre de nos consuls qui ne contienne quelque nouvelle requête faite par eux¹. Ils ont envie de tout ce qu'ils voient et de tout ce dont ils entendent parler. La variété des choses qui font l'objet de leurs demandes est incroyable. Je ne parle pas des armes, des vêtements dorés, des pendules ni des bijoux : ce sont là les présents d'usage ; mais ils ne craignent pas de réclamer des bouteilles de liqueurs et d'eau de la reine de Hongrie, des pommades, du sucre candi, des bougies, des confitures, des pommes, des châtaignes, des jouets d'enfant, et jusqu'à des meubles d'un usage tellement intime, que le consul se trouve embarrassé pour transmettre cette étrange pétition. Et ce n'est pas tout : ils chicanent sur la quantité et la qualité ; ils renvoient les vêtements et en demandent d'autres, parce que la doublure ne leur a pas plu ; les caisses de fruits, parce qu'il s'en trouve quelques-uns avariés ; l'eau de la reine de Hongrie, parce qu'elle est d'une qualité inférieure à celle du dernier envoi, et ainsi de suite. Le tout, sans se départir un instant de leur gravité orgueilleuse : à les entendre, ce n'est pas pour la valeur du cadeau, dont ils se soucient fort peu ; mais ils ne peuvent pas supporter ce manque d'égards ; ils veulent bien croire qu'on n'a pas eu l'intention de les offenser, mais on fera bien d'y faire attention désormais ; et là-dessus, les menaces arrivent, et l'interruption des relations, et quelquefois de plus mauvais procédés encore. Il faut toute la fermeté de nos agents, leur amour du bien public et la certitude qu'ils ont des dommages irréparables qu'une rupture causerait au commerce français, pour ne pas éclater d'in-

1. Voir, aux archives de la Chambre de commerce de Marseille, les lettres des consuls d'Alger.

dignation devant des exigences semblables. La lecture de leurs lettres nous apprend qu'ils sont bien loin d'y être insensibles, et que les dangers que courraient leurs personnes ne les arrêteraient pas s'ils n'étaient retenus par de plus hautes considérations. C'est une intéressante histoire que celle de ces hommes dévoués ; depuis M. de Vias, qui, enchaîné au bague, écrivait à Henri IV : « Ma personne n'est rien et le bien du royaume est tout, » jusqu'à M. Vallière, qui, en 1794, sauvait une partie de la France de la famine par des envois continuels de grains, qu'il faisait arriver en dépit des croisières ennemies, et qui trouvait moyen de négocier auprès du dey un emprunt sans intérêt de cinq millions, à un moment où la République n'eût pas pu trouver un écu dans toute l'Europe. Cette histoire est très honorable pour notre pays, ainsi que pour la belle ville de Marseille, dont presque tous ces hommes furent natifs ou originaires, et qui peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir été pour l'État, pendant près de trois cents ans, une pépinière d'agents zélés pour le bien de la patrie, d'une haute intelligence, d'une grande probité, et parmi lesquels on en voit qui poussèrent l'abnégation jusqu'au sacrifice le plus complet de leurs biens personnels.

Plusieurs d'entre eux (chose triste à dire) ne furent pas récompensés comme ils auraient dû l'être, et moururent dans la misère après avoir dépensé leur avoir au service du roi. Ni ces exemples fâcheux, ni la mort tragique des Le Vacher, des Montmasson et des Piolle, attachés à la bouche du canon, ne purent ralentir le zèle de leurs successeurs, qui restèrent vaillamment sur la brèche jusqu'au jour où le canon de 1830 vint venger d'un seul coup toutes les injures accumulées.

VI.

La chute d'Alger, qui n'avait été si longtemps retardée, comme nous l'avons dit plus haut, que par les dissensions européennes, était devenue un fait fatalement prochain depuis les événements de 1815 et l'établissement de la Sainte-Alliance. Il était en effet impossible que l'Europe pacifiée continuât à supporter le joug d'une poignée de brigands et à leur payer tribut ; les Algériens allaient être les premiers à supporter le contre-coup du trop plein d'activité que laissait la paix aux forces vives du continent. Les États-Unis avaient, depuis quelques années

déjà, signifié au Dey qu'ils ne payeraient plus aucune redevance, et qu'ils tireraient une vengeance éclatante de tout acte d'hostilité commis sur leurs nationaux. Les Hollandais firent la même déclaration en 1816, et, quelques jours après, leurs vaisseaux, réunis à la flotte anglaise, bombardèrent Alger sous le commandement de l'amiral Exmouth, qui avertissait le Divan de n'avoir plus à compter même sur les *donatives*. La France n'en fournissait plus depuis le consulat de Jean Bon Saint-André, qui avait su habilement profiter de la frayeur qu'avaient causée aux Barbaresques les victoires de Bonaparte, et qui put dire avec raison à son successeur : « J'avais trouvé ici la France à genoux, je vous la laisse debout ¹. » Il ne restait donc plus à la Régence, en fait de ressources extérieures, que les tributs, très irrégulièrement payés, de la Suède, du Danemark, de Hambourg et de la Toscane; aussi le déficit croissait-il de jour en jour; tous les ans, on était forcé de puiser de plus en plus dans le trésor de l'État, que rien n'alimentait plus : on vivait sur le passé. La misère était extrême; l'armement des forts était plus qu'insuffisant, et il avait été impossible de remplacer les pièces mises hors de service dans l'attaque de lord Exmouth; les vivres et les munitions manquaient; il n'y avait dans le port que quatre bâtiments en état de combattre; la milice, que le Père Dan avait vue en 1628 forte de vingt-deux mille hommes, n'en comptait plus que quatre mille au moment du recensement officiel ordonné par Mohammed Kasnadji, et encore, sur ces quatre mille soldats, on n'en avait trouvé que trois mille trois cents qui fussent valides. Cette troupe, irrégulièrement soldée, était dans un état d'insurrection permanente et se payait par ses propres mains en pillant les habitants de la ville, et principalement les juifs, les seuls commerçants d'Alger, qui se décidaient à émigrer en masse.

Ce fut en vain qu'en 1817 Ali Khodja, appuyé sur sa garde Kabyle et sur les Coulourlis, essaya de se débarrasser de cette horde indocile; après en avoir fait massacrer douze ou quinze cents, il eut la faiblesse d'entrer en composition avec le reste, ineptie qu'il eût sans doute payée de sa tête s'il n'eût été emporté par la peste quelques mois après.

Le vieux navire faisait eau de toutes parts : les Deys, qui le sentaient sombrer, attendaient le dernier moment avec la rési-

1. *Précis analytique* de Sander Rang, d. c.

gnation du fatalisme oriental : enfermés dans la Casbah, dont ils n'osaient presque plus sortir, vivant sous le coup d'embarras financiers continuels et de conjurations incessantes, leur existence était certainement bien peu digne d'envie : ils s'en rendaient très bien compte, et, lorsque le célèbre coup d'éventail fut venu précipiter la marche des événements, on dit que Hussein-Dey, une fois rassuré sur son propre sort, ne se montra pas médiocrement satisfait d'une solution qu'il jugea être tout à son avantage; on ajoute même qu'il ne cacha pas cette manière de voir aux émissaires d'une nation qui, pour susciter des embarras à la France, lui laissait entrevoir l'espérance d'être aidé dans le cas où il eût consenti à se mettre à la tête d'un mouvement insurrectionnel.

Aujourd'hui, la Méditerranée est entièrement purgée du brigandage maritime qui l'a désolée si longtemps : peut-être restet-il encore, sur les rivages du Riff, quelques barques de maraudeurs, qui osent à peine s'attaquer de temps en temps aux embarcations de pêche, et dont le nombre décroît de jour en jour depuis que la citadelle de la Course est tombée entre les mains de la civilisation.

H.-D. DE GRAMMONT.

(Sera continué.)